



Impôt Impur,
Un jour, Injures.

Déclaration liminaire : CTPD sur la mise en place des SIP de PRIVAS, LE TEIL et de TOURNON

Privas, le 11 février 2010

Monsieur le Président,

En grève le 21 janvier, les agents de l'Ardèche ont manifesté leur colère et leur mécontentement contre les suppressions d'emplois, la dégradation des conditions de travail qui s'en suit contre les multiples attaques et remises en cause que subit le service public :
49 % de grévistes dont + 85% sur le site DGI d'ANNONAY.

Le ras le bol s'est d'ailleurs largement exprimé notamment dans les SIP mis en place récemment.

(Pour faire court). Nous vous renvoyons aux dernières déclarations liminaires (ci-jointes) du 29 septembre 2009 (CTPD mise en place SIP Annonay et Aubenas) et du 07 janvier 2010 (CTPD suppression d'emplois) où sont résumées, face à cette politique délibérée de casse des services publics, les revendications des agents de l'Ardèche :

à savoir :

- « - l'arrêt des suppressions d'emplois avec une analyse des charges et la mise en adéquation des moyens en vue d'un retour à des créations d'emploi.
- le maintien et le développement des garanties statutaires.
- l'arrêt des réformes de structures qui fragilisent nos missions.
- le maintien et le développement d'un service public fiscal et foncier de qualité et de proximité garantissant l'égalité de traitement des usagers contribuables sur tout le territoire.
- le maintien de la séparation assiette/recouvrement et ordonnateur/comptable.
- le refus de la polyvalence généralisée.
- le retrait de la RGPP et de la loi sur la mobilité.
- l'abandon de l'individualisation des rémunérations sur la base du mérite et l'abandon de la Prime de Fonction et de Résultats.
- le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat par la revalorisation du point d'indice et une revalorisation de la grille indiciaire. »

Nous rappelons ici qu'il n'y a jamais eu de négociation sur les suppressions d'emplois et sur les réformes qui mettent en danger les missions et l'exercice de ces missions contrairement aux déclarations du ministre Eric Woerth, le 13 janvier dernier sur France 2, lequel affirmait que le gouvernement « négocie sans arrêt » précisant que les syndicats « ne sont pas toujours d'accord, mais le dialogue social est extrêmement important et dense ».

Les dossiers de réformes sont présentés, certes à l'occasion de multiples réunions en tout genre, mais tout est déjà cadré et un retour en arrière présenté comme quasi-impossible. Il n'y a donc pas réellement de dialogue social dans cette administration. Halte au mensonge !

De plus, il est de notre responsabilité de vous alerter sur le scandale et ses conséquences indirectes jusqu'à la « DGFLIP », le scandale de l'affaire « Proglio » ce sexagénaire président d'une entreprise publique EDF qui a vu son salaire augmenté de 45 % par rapport à celui de son prédécesseur. 45%, incroyable mais réel!

Les agents ont, à juste titre, un énorme sentiment d'injustice sur les « SOUS » : tout pour la hiérarchie, des miettes pour la cheville ouvrière C ,B et A , les managers touchent comme « Proglio » le jackpot !

En effet, le décret n° 2009-209 du 20 février 2009 fixe l'échelon indiciaire des administrateurs généraux des Finances Publiques , échelon qui débute à 1015 et qui explose avec les indices hors échelle A puis B, C ,D,E,F,G...Sans compter les primes ...Les écarts indiciaires explosent, les suppressions d'emplois financent l'armée mexicaine et les agents comprennent bien pourquoi les hiérarchies locales ne défendent plus le maintien d'un service public fiscal et foncier. Plus il y aura de suppressions d'emplois et plus leurs rémunérations sont appelées à augmenter!

. Y en a MARRE.

Un service public immobile où c'est toujours les mêmes qui ramassent et toujours les mêmes qui bossent est un service public en danger : des décisions impératives et urgentes doivent être prises !

Enfin, nous ne saurions conclure cette déclaration sans l'illustrer par un exemple local ardéchois qui confirme bien cette politique sauvage, désastreuse , contraire aux décisions nationales, politique qui relève de l'aveuglement idéologique .

Nous vous avons déjà alerté sur cet incroyable dysfonctionnement, à savoir l'annonce de la suppression d'un poste de catégorie C supplémentaire au S.I.P. d'ANNONAY, annonce prononcée et décidée par la Trésorerie Générale contrairement à tous les protocoles de fusion DGI-CP.

Le CTPL de la filière Gestion Publique n'est pas valable, la question des emplois au S.I.P. d'ANNONAY ne relève pas de sa compétence.

Où en est-on ?

Les représentants de l'Union SNUI-SUD-TRESOR SOLIDAIRES en ARDECHE

→ **DSF** : Il n'a pas répondu sur les points qu'il considère « politiques » (vote citoyen => choix politiques) et sociaux (discutés avec les OS au plan national).

Concernant la suppression par le TPG d'un poste C au SIP d'Annonay (justifiée par le logiciel de calcul des charges de la TG (ORE) qui évaluerait les emplois de la filière fiscale à 2,32 emplois!!!), il a été autant surpris que nous. Après consultation de la DG, il s'avèrerait que les emplois « gestion publique » transférés du trésor pour la mise en place des SIP, continuent à dépendre de la gestion de la TG et, donc, que le CTP du trésor est compétent pour en supprimer !!

Cependant, certes, le TPG supprime un emploi C au SIP d'Annonay, mais heureusement, dans sa grande mansuétude, (pour combien de temps???), l'agent est maintenu au SIP jusqu'à ce qu'un poste se libère à la trésorerie d'Annonay. A ce jour, il y aurait 2 agents en surnombre.

Pour le DSF, nous n'aurions pas trop à nous plaindre par rapport à la DDE, la préfecture, car nous avons fusionné en conservant nos missions. La politique de suppressions d'emplois s'impose à tous les ministères.

SNUI : A noter que FO Trésor n'a pas souhaité la tenue d'un CTPD commun qui nous aurait permis pourtant de connaître les problèmes rencontrés par l'autre direction !!!

Nous avons rappelé :

–que la DGFip contribue plus que les autres aux suppressions puisque 2 départs en retraite sur 3 n'y sont pas remplacés,

–que c'est de sa responsabilité de DSF de dire aux politiques que ça suffit et que nous n'y arrivons plus,

–qu'il est complètement illogique d'établir un plan triennal de suppressions d'emplois sans savoir si « les gains de productivité » les justifient.

Nous avons demandé que le tableau des charges de la filière fiscale d'Annonay nous soit transmis afin de vérifier leur évolution entre 2008 et 2009.

Points à l'ordre du jour

1/ Mise en place des SIP à Privas, Le Teil et Tournon

SNUI : nous avons rappelé :

–que nous demandons la création de **véritables équipes d'accueil** comme il l'est indiqué dans les documents GFU du 12/05/2009,

–qu'un accueil à un agent comme sur Aubenas ou Tournon pose des problèmes (remplacement, gestion de l'attente, pic de charge...) et qu'il faut donc une équipe d'accueil dédiée et non plus des remplacements ponctuels inefficaces,

– qu'il y a déjà des problèmes d'effectifs sur toutes les résidences (pour preuve, dès qu'un agent est absent, c'est la galère!!!) et que cette fusion ne va rien solutionner, loin s'en faut.

Quelques chiffres de réception tirés du logiciel de gestion des files d'attente :

Période juillet 2009 - janvier 2010	Accueil primaire	Accueil secondaire	Accueil professionnel	Recouvrement	Total
Annonay	10547	2943	13 ?????	54 ???	13557
Aubenas	5421	2020	1????	44?????	7486

Privas :

	Emplois CDI ex-DGI	Emplois transférés DGCP	Emplois théoriques SIP
A	0	0	0
B	5	2	7
C	7	0	7
Total	12	2	14

Caisse commune SIP,-SIE.

→**DSF** : le CDI de Privas est un des plus petits centres (classé 461^{ème}/463). Il ne peut y avoir donc de création d'un poste A adjoint de l'IDEP. Ce sera un cadre B qui le sera mais sans compensation financière.

Visite avec le TPG prévue le **11/03**.

Le Teil :

	Emplois CDI ex-DGI	Emplois transférés DGCP	Emplois théoriques SIP
A	0	0	0
B	6	1	7
C	9	1	10
Total	15	2	17

Caisse conjointe SIP-SIE.

SNUI : nous avons rappelé les problèmes récurrents de l'accueil :

-accueil étroit,

-vitres non blindées,

-sécurité des locaux non assurée correctement avec des contribuables qui se promènent à tous les étages,

-odeurs malodorantes et courants d'air

→**DSF** : il reconnaît que c'est mal aménagé. Il va aller sur place avec le TPG (**02/03**)

Tournon :

	Emplois CDI ex-DGI	Emplois transférés DGCP	Emplois théoriques SIP
A	0	0	0
B	7	0	7
C	12	2	14
Total	19	2	21

Caisse unique SIP-SIE.

→**DSF** : une personne partant en retraite fin 2010, l'agent qui la remplacera, viendrait dès le 01/04 au SIP mais suivrait des formations Il viendrait avec le TPG le **25/02**.

SNUI : nous avons abordé les problèmes :

- de l'accueil avec 1 seul agent,
- de l'ascenseur en panne régulièrement,
- de l'éclairage des bureaux des marguerites des IAD éloignés des fenêtres (lampes de bureau à demander),
- des sols amiantés avec des travaux en milieu occupé, notamment pour le démontage des cloisons du bureau du A SIE et de la salle de réunion => cette zone doit être inaccessible durant les travaux ...à surveiller.

→**DSF** : un ascenseur extérieur sera créé dès que le trésor s'installera en totalité dans nos locaux (quand???)

Concernant l'amiante, un conducteur de travaux doit suivre les travaux et connaîtrait très bien le problème.

Concernant l'ISF qui doit être géré en théorie par les SIP, le DSF nous a annoncé la tenue d'un groupe de travail avec les FI pour parler de la future organisation de sa gestion.

L'encaissement et le contrôle formel devrait être assuré par le SIP, les paiements partiels devrait être encaissé par le SIE (RAR Medoc) et le contrôle sur les déclarations par le SIE.

SNUI : nous avons voté contre la mise en place des SIP au 1er avril 2010 comme nous avons voté contre celle d'Annonay et d'Aubenas au 01/12/2009 car :

- nous exigeons d'autres conditions de travail, de réception et surtout d'autres conditions de management,
- la polyvalence et la polyvalence touchent à leurs limites!
- nous subissons la réformite tout azimut où il faut bouger pour bouger, sans considération de la nécessité réelle des réformes, c'est en fait un système immobile!

Après la mise en place précipitée de CDI/CDIF, sans moyen humain, avec une formation à minima et avec les différentes réorganisations qui ne visent qu'à s'adapter à la pénurie et supprimer encore davantage d'emplois, nous avons demandé de ne pas détériorer davantage le service public et les conditions de travail des agents en voulant installer des SIP.

POURQUOI VOULOIR créer des SIP sur des résidences en sous effectif et qui ont de lourdes difficultés à "digérer" la fusion CDI/CDIF???

De plus, il y a beaucoup d'incertitudes sur l'accueil Guichet Fiscal Unique + SIE + Comptabilité Publique, etc

Y EN A MARRE.

2/ Ponts naturels

Le 14 mai 2010 et le 12 novembre 2010.

SNUI : nous avons rappelé que nous étions pour que les agents qui le souhaitent, puissent venir travailler ces jours là et que s'il n'y avait pas assez de personnel pour assurer un accueil en toute sécurité, que les sites soient fermés au public.

3/ Questions diverses

•Dominique FONLUPT est le nouveau gestionnaire d'immeuble de Privas.

•Un cadre A contractuel va être recruté (personne handicapée). 9 personnes (sur 30 demandes) ont été reçues à la DSF. 3 candidatures ont été retenues et transmises à la DG.

•Nous avons demandé si le jour qui remplace les jours comptables, serait fixé à une date imposée ou si les agents en disposaient comme il le souhaitait.

Réponse à venir

•Recouvrement de la TP par les SIE : à partir du 15/06 (1er acompte CVAE et CFE). Pour les RS, ce sera à compter du rôle d'octobre.

•Note du préfet sur le principe de réserve du fonctionnaire pour les élections régionales : sur notre demande, le DSF a précisé que cette note n'avait rien de nouveau et que les agents de la DGFIP pouvaient bien entendu assurer leur rôle de citoyen en assistant aux réunions des différents candidats mais, de part leurs fonctions, ils se devaient d'observer une certaine neutralité.